



CAP AEPE - Inscription à l'examen (épreuves ponctuelles)

publié le 04/10/2022 - mis à jour le 13/10/2022

Descriptif :

Dates et modalités d'inscription pour les candidats qui passent les épreuves ponctuelles du CAP AEPE.

Les inscriptions de la session 2023 en CAP ont lieu du 18 octobre 2022 à 10h00 au 22 novembre 2022 à 19h00.

<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

Les documents relatifs au CAP AEPE session **2023** sont mis à jour sur le site académique :

► [CAP - Mentions complémentaires : inscriptions ou réinscriptions](#)

Attention, ces documents s'adressent aux candidats qui passent les épreuves ponctuelles, c'est à dire les candidats issus

- d'un établissement privé hors contrat
- de l'enseignement à distance
- d'un centre de formation d'apprentis non habilité (CFA)
- de la formation continue (hors GRETA)

ainsi que les candidats individuels.

Tous les documents sont joints à cet article en fichier zippé.

Document joint



CAP AEPE DOCUMENTS UTILES AUX EXAMENS PONCTUELS (Zip de 251.9 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.